

Edito

Onze ans après la parution de la loi, le champ du handicap doit encore franchir de nouvelles étapes en faisant en sorte que le « réflexe handicap » soit intégré dans chaque décision.

Le handicap est un enjeu collectif. Il est l'affaire de chacun d'entre nous. La façon dont nous agissons face au handicap est dénonciatrice des qualités humaines exceptionnelles présentes dans notre pays, mais aussi de ses blocages organisationnels.

D'un point de vue économique, on constate d'abord la générosité d'une nation envers ses concitoyens les plus dépendants mais il y a malheureusement le non-qualifiable.

Nous vivons dans un pays où les lois se détachent allègrement du réel économique et social provoquant un marasme financier sans équivoque engendrant des difficultés et réticences pour de nombreuses collectivités locales, organismes et institutions à déployer une politique inclusive.

Dans divers domaines si proches comme la santé, l'éducation, l'accessibilité et le monde du travail un même constat s'impose, celui d'une machine à produire de l'exclusion, de l'échec et de l'amertume.

Pourtant ces actions sont obligatoires pour mieux comprendre, mieux intégrer les personnes handicapées.

La solution passe par l'inclusion. Arrêter de subventionner le handicap comme on subventionnerait le chômage ou une maladie. Le financer comme un investissement en vue d'une autonomie toujours plus grande. Une autonomie qui passe évidemment par une reconnaissance totale d'une pleine citoyenneté, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, une intégration effective dans la société, le système scolaire, l'entreprise et la fonction publique.

Créer enfin, une société qui serait plus performante parce que plus homogène et diverse. Malheureusement pour certains handicaps, il est encore préféré les placements dans des filières appropriées, médicalisées, éloignées qui finiront un jour par être difficilement voire ne plus être financées du tout.

Et si, au lieu de promettre le « vivre-ensemble » à chaque discours comme c'est le cas aujourd'hui, le prochain Président de la République se donnait comme mission de réussir, concrètement, le « Vivre-ensemble » ? La République une et indivisible commence par là.

Christian MEISTERMANN, Représentant Départemental du Haut-Rhin.



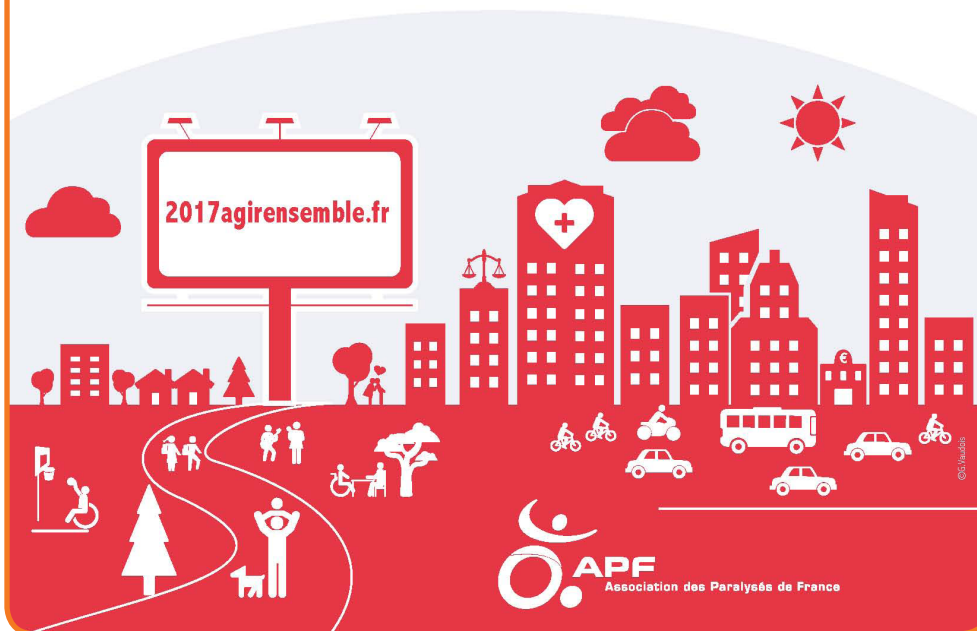
#2017 Agir ensemble

Pour une société solidaire, ouverte à toutes et à tous

Nous partageons les mêmes problèmes, alors cherchons ensemble des solutions !

En vue de l'élection présidentielle et des législatives de 2017, votez et apportez vos contributions sur la plateforme collaborative #2017Agirensemble pour une véritable prise de parole citoyenne non catégorielle sur la société de demain !

Avec l'APF, faites campagne pour vos idées sur 2017agirensemble.fr !



Sommaire

Edito	1
Du côté du 67	2
Du côté du 68	4
Du côté du 67 et du 68 ...	6
Informations nationales ..	7
Bulletin d'adhésion, coordonnées	8

Bienvenue à Mélanie !



Bonjour à tous et à toutes, je m'appelle Mélanie Ulrich et j'ai 22 ans. C'est avec grand plaisir que j'ai intégré la délégation départementale APF du Bas-Rhin le 1er mars dernier, pour 10 mois, dans le cadre d'une mission de service civique. Après avoir obtenu mon BTS en Économie Sociale Familiale et mon Diplôme d'État de Conseillère en Économie Sociale Familiale, j'ai voulu acquérir plus d'expérience avant de me lancer dans le monde du travail. C'est pour cela que j'ai décidé de faire un service civique.

Lors de mes formations, j'ai réalisé des stages dans le milieu du handicap et plus précisément le handicap mental. Ces derniers ont fait naître le projet professionnel de travailler auprès des personnes en situation de handicap.

Au sein de la Délégation, ma mission principale est de développer et coordonner les activités du Groupe Jeunes, en leur proposant et en organisant des sorties loisirs et culturelles. C'est avec beaucoup de motivation et d'enthousiasme que je me lance dans cette mission.

Mon objectif personnel durant cette dernière est d'apporter la joie et le sourire aux jeunes pendant les sorties.

À bientôt à la délégation ou à l'occasion d'une sortie !

Quelques nouvelles du groupe Jeun's

Le groupe jeunes poursuit ses activités sous la responsabilité de Mélanie ULRICH (en service civique à la délégation départementale APF 67 jusqu'en décembre 2016) suite au départ de Thibaud BRY au mois de février de cette même année.

Avec Mélanie, la grande nouveauté est la mise en place de sorties également en semaine en journée et/ou en soirée, en plus des samedis une fois par mois.

Voici quelques exemples de sorties qui ont été proposées récemment :

- Repas et soirée Disco dans un restaurant à Dupigheim
- Spectacle de Pascal LEGITIMUS à l'Illiade
- Fête du Quartier Gare à Strasbourg
- Sortie Cinéma UGC
- Fête de la musique à La Wantzenau et à Illkirch
- Après-midi retrouvailles dans un bar
- Participation à la journée d'initiation sportive « Nouvel Envol » au lac Achard
- Demi-finale de l'Euro 2016 dans un bar
- ...

Au mois de septembre, nous partons en week-end à La Claquette près de Schirmeck. Au programme, piscine, balades, pique-nique, tartes flambées et soirée dansante animée par notre DJ Jeff.

La bonne ambiance et la bonne humeur de chacun sont toujours au rendez-vous que ce soit lors des retrouvailles à la salle Lehmann ou bien à l'extérieur.

Nos chers bénévoles ont toujours une oreille attentive pour ceux qui ont besoin de se confier et nous leurs en sommes très reconnaissants !

A très bientôt à l'occasion d'une sortie groupe jeunes !

Jean-François KALT



Chorale APF

Voilà quelques nouvelles de l'ensemble vocal de l'APF qui se produit régulièrement tout au long de l'année : en mai, en juin, en octobre, en novembre... et encore autour de Noël, nous avons chanté et chanterons en maisons de retraite et autres lieux, et cela jusqu'à Saverne et Brumath, grâce à Auguste, fidèle chauffeur-bénévole, qui assure notre transport avec le Master.

Le dimanche 5 juin à 15 heures, nous avons chanté à l'église Saint Pierre le Jeune de Strasbourg. A part nous, il y avait aussi un groupe instrumental de jeunes et une chorale d'enfants.

Bien sûr, nous souhaiterions être plus nombreux dans la chorale, car un ensemble de quinze choristes qui veulent bien se déplacer, c'est un peu juste pour chanter dans une église.

Aussi nous lançons un appel, afin que certains d'entre vous qui aiment chanter, nous rejoignent.

Nos répétitions ont lieu les mardis après-midi à la MAS Oberkirch APF et les jeudis à la Résidence des Halles de l'ABRAPA, mais dans ce second cas, il est difficile de se garer, la résidence étant située au centre-ville.

N'hésitez pas à contacter la délégation pour plus d'informations.

Anne MEILLON.

Journée "Sclérose En Plaques"

Une journée de sensibilisation, organisée à Strasbourg par le réseau alSaceP, s'est déroulée le 1er juin place Kléber.

Après la conférence du docteur COHEN sur la médecine connectée, le village d'information a été ouvert au public.

Les membres du groupe SEP de l'APF du Bas-Rhin ont pu répondre aux questions qui leur étaient posées sous le chapiteau réservé à notre association. Les malades et des membres de leurs familles ont été nombreux à venir nous voir. Nous étions là pour informer et renseigner le public sur ce que l'APF peut apporter et pour parler du groupe de parole SEP. Nous avons aussi présenté les différentes activités organisées par la délégation.

L'après-midi s'est terminé par un Flashmob très sympathique et un apéro-concert, le tout ayant bénéficié d'une météo plutôt agréable.

Liens utiles :

site APF de la SEP : www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr

réseau régional AISaceP : www.alsacep.org



Conférence "La SEP et son intimité"

Le mercredi 19 octobre à 18H00

Espace Pluriel
rue Arthur Silberzahn
67120 DORLISHEIM

Conférence animée par :

- le Professeur J. DE SEZE, Neurologue
- le docteur J. SADIVY, Sexologue
- le docteur G. ANDRE, Gynécologue

Entrée libre

Renseignements : chanel.cathy@gmail.com

Retour sur la fête du quartier du samedi 4 juin 2016

La délégation a participé pour la 1ère fois à la fête du quartier gare depuis son installation dans le quartier du même nom en 2013.

Portée par l'AHQG (Association des Habitants du Quartier Gare), de nombreuses associations du quartier ont participé à la fête en proposant diverses animations (spectacles, concerts, ateliers divers pour les enfants...) tout au long de la journée et de la soirée.

La délégation a organisé un coin lecture en collaboration avec l'association Tôt ou t'Art. Le groupe jeunes s'est également mobilisé pour l'occasion en proposant une action de sensibilisation au maniement du fauteuil roulant. Malheureusement, l'arrivée de la pluie en début d'après-midi est venue perturber le programme.



Malgré tout, cela n'a pas découragé les visiteurs et nous espérons que la météo sera plus clémente l'an prochain.



Reprise des activités des différents groupes

Après une petite pause estivale, les différents groupes de la délégation reprennent leurs activités respectives : café associatif, service loisirs de la délégation, groupe jeunes, groupe SEP de Strasbourg et Dorlisheim, groupe couture, gym douce avec l'association SIEL BLEU...

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ces différents groupes, n'hésitez pas à contacter la délégation !

Bourse aux livres

La 6ème édition de la bourse aux livres s'est déroulée dans les locaux de la délégation le samedi 2 juillet.



De nombreux visiteurs ont fait le déplacement et parmi eux, de nombreux habitués, que nous revoyons lors de chaque édition. L'événement est attendu, pour preuve les nombreux appels que nous recevons quelques semaines avant le jour J, de personnes souhaitant connaître la date de la prochaine vente.

A 10H00, heure d'ouverture, une dizaine de personnes se pressaient déjà devant l'entrée de la délégation. Parmi elles, un passionné de lecture qui n'est reparti qu'aux environs de 15H00 après avoir parcouru un à un, l'ensemble des romans, ouvrages divers, CD, DVD et disques vinyles ! Ayant fait le déplacement à vélo, c'est non sans difficulté qu'il est reparti avec tout son chargement de livres !

Un grand merci aux bénévoles qui se mobilisent à chaque fois pour porter les livres, aménager les locaux, et assurer une présence le jour de l'opération.

Un grand merci également à toutes les personnes qui nous font don de leurs livres tout au long de l'année nous permettant ainsi de proposer de nombreux ouvrages et de renouveler notre stock lors de chaque édition.

La vente du 2 juillet nous a permis de collecter environ 600€.

N'hésitez pas à offrir une seconde vie à vos livres en venant les déposer à la délégation. Nous pouvons également récupérer vos livres à domicile si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer.

Rendez-vous en fin d'année pour la 7ème édition !



Résultat de la quête sur la voie publique des 19 et 20 mars 2016 dans le Haut-Rhin

Le mois de mars est bien loin, mais nous tenons à vous donner les résultats de cette opération de recherche de fonds annuelle, qui s'est déroulée cette année durant le week-end des 19 et 20 mars dernier.

Comme chaque année, plus de 150 bénévoles se sont mobilisés, et ont accepté de tendre un tronc en sollicitant le public. Ce qui n'a rien de simple... MERCI à chacun d'entre eux !

Grâce à eux, nous avons réussi à collecter la somme de 21 313,71 € (pour rappel, en 2015, nous avons collecté 22 570,57 €).

Opérations ressources du 1er semestre pour la DD68

L'ensemble des opérations ressources de la Délégation du Haut-Rhin durant le 1er semestre, à savoir la vente de petits pains dans 4 collèges Haut-Rhinois durant la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques, la bourse aux livres en avril, la Fête du Sourire avec sa traditionnelle vente de brioches en mai/juin et le marché aux puces APF en partenariat avec le CRM fin juin, a permis de collecter plus de 8000 €.

Un immense MERCI à l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien et leur accueil ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur aide si précieuse !



Assemblée Départementale du 18/03

Le 18 mars dernier, le Conseil Départemental de l'APF du Haut-Rhin tenait son Assemblée Départementale.

Une soixantaine de personnes a assisté à cette assemblée, parmi lesquelles, Aurélie BEBEN, responsable DOMIBUS, Jacques GAUSS, chargé de mission promotion de l'égalité à la Ville de Mulhouse, Fabien MASSON, chargé de Mission Sport à la MDPH, Lauriane GIGUET VOTTERO, coordinatrice au CICAT, Jean Paul GRETH, président Handisport du Haut-Rhin, Coline GRAEBER, responsable départementale du groupe associatif Siel Bleu, Denis HABERKORN, directeur de Mission Voix Alsace, Anne Marie BRUANT, présidente de l'Association pour la Réadaptation et la Formation Professionnelle à Mulhouse, Monsieur SCHERTZER, administrateur de l'UDBA, Mulhouse.

Coté APF, étaient présents Thibaud BRY, administrateur, Pierre SALACHAS, directeur régional, Catherine SCHALL, directrice de la délégation départementale du Bas-Rhin, Jean-Francois STIRN, directeur de l'IEM des "Acacias" de Pfastatt, Nora PIPPERGER, directrice du Foyer Marc Duval à Pfastatt et enfin Zakaria MOUNAWAR, directeur de l'ESAT de Rixheim.

En première partie, Christian Meistermann, représentant départemental a évoqué les activités et temps forts de ces 2 dernières années et notamment la mobilisation autour des dossiers prioritaires tels que l'accessibilité et l'accès aux droits.



La deuxième partie de la matinée était consacrée aux thématiques choisies par les adhérents à savoir les aides techniques et l'accès aux loisirs :

Concernant les aides techniques, Michel HAEMERLE qui siège en Commission des Droits à l'Autonomie et Lauriane GIGUET VOTTERO (CICAT) sont intervenus pour présenter les dispositifs existants et répondre aux questions du public.

Pour la partie accès aux loisirs, Fabien MASSON, Jean-Paul GRETH et Coline GRAEBER ont présenté les activités qui sont proposées.

Après une pause apéritive et un déjeuner convivial,

l'assemblée a repris son cours, avec la présentation des activités de la délégation par Alice HEBMANN, Directrice. Notamment les actions de sensibilisation en milieu scolaire menées par Jean-Paul GRETH et la chorale "Y'a de la voix" qui accueille des personnes en situation de handicap et valides, Denis HABERKORN.

Il a ensuite été question de la situation de l'IEM "Les Acacias" et de son devenir par Jean-François STIRN.

Enfin, c'est Pierre SALACHAS qui a présenté la réorganisation territoriale de l'APF avec l'évolution des deux délégations départementales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin vers un territoire Alsace et le remplacement des directrices de délégation par une Directrice Territoriale des Actions Associatives.

En clôture, Thibaud BRY, administrateur, a mis à l'honneur les meilleurs vendeurs du jeu solidaire HandiDon avec une remise de prix.



Petite annonce

Maison de plain-pied pour une ou deux familles 1999, accessible pour personne à mobilité réduite, à SPECHBACH-LE-HAUT 68720, 20mn de Mulhouse.

De particulier à particulier : Maison d'architecte, excellente qualité de construction, sobre décoration, pratique et facile à entretenir, conviendrait aussi bien pour une ou deux familles, qu'à profession libérale.

Au RDC : Cuisine ouverte sur séjour donnant sur terrasse et jardin. Ses 55m² permettent une circulation aisée. 2 belles chambres au RDC + 1 studio indépendant en rez-de-jardin. Vaste salle-de-bains et WC.

Pour accéder à l'étage, un monte-escalier, qui dessert 5 pièces et une salle-d'eau.

Garage de plain-pied pour 2 voitures (29 m²) avec porte électrique.

Maison en excellent état, beaux volumes, exposition et luminosité agréables, sur terrain de 8 ares clos et arborés.

Prix : 324 000€

Tél : 03 89 07 06 33 / bonnet.francoise@live.fr

HANDIDON



C'est parti pour la 3ème édition !

Du 1er septembre au 1er décembre, tous les acteurs de l'APF sont invités à participer au **grand jeu Handidon**. Une opération de collecte nationale qui permettra de financer nos actions de proximité dans les deux départements alsaciens.

Cette opération prend la forme d'un grand jeu national qui se clôturera par un tirage au sort avec, à la clé, de nombreux lots attractifs : Peugeot 108, séjours de vacances, un voyage à New York, vélo électrique, smartphones...

Comme en 2015, vous avez **2 chances de gagner** : lors du tirage au sort régional le 8 décembre 2016 et lors du tirage national le 15 décembre 2016 à Paris.

De plus, un **challenge territorial** récompensera les meilleurs vendeurs de tickets-dons en Alsace (tablette numérique, appareil photo numérique, lecteur DVD, places de spectacles...)

Nous avons besoin de vous tous, adhérent, bénévole, salarié, usager, pour proposer des tickets-dons, au prix suggéré de 2€, auprès de votre entourage ou en nous aidant sur nos différents stands. L'achat de ces tickets-dons est également possible sur le site www.handidon.fr.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre Délégation au 03 88 28 29 30 / 03 89 46 49 36 ou par mail dd.67@apf.asso.fr / dd.68@apf.asso.fr.

SOUTENEZ LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE en participant à

HANDIDON

Une chance pour vous, une chance pour nous...
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

**1^{ER} PRIX NATIONAL
1 PEUGEOT 108**

**PRIX RÉGIONAL
SÉJOUR GOURMET DE LUXE**

Tirage régional : 08/12/2016
Tirage national : 15/12/2016

ET DE NOMBREUX LOTS À GAGNER, OFFERTS PAR NOS PARTENAIRES : SÉJOURS À NEW YORK, SÉJOURS DE VACANCES, VÉLO ÉLECTRIQUE, SMARTPHONES...

Handidon est une opération de l'Association des paralysés de France au profit des personnes en situation de handicap. Participez en faisant un don sur www.handidon.fr ou auprès de nos bénévoles.

Règlement et liste complète des lots sur www.handidon.fr

Prêt de Joëlettes

Vous aimez randonner hors des sentiers battus ?

Il ne vous reste plus qu'à emprunter nos Joëlettes toutes neuves que nous venons d'acquérir en répondant à un appel à projets lancé par le siège national.

Deux Joëlettes et leurs valises de rangement sont à votre disposition.



Pour les emprunter, il vous suffit d'être adhérent à l'APF (dans le 67 ou le 68, peu importe) et de nous laisser un chèque de caution que nous vous rendrons lors de la restitution du matériel.

Pour rappel, la Joëlette est un fauteuil tout terrain monoroue qui permet la pratique de la randonnée ou de la course à toute personne à mobilité réduite ou en situation de handicap, enfant ou adulte, même très lourdement dépendant, avec l'aide d'au moins deux accompagnateurs.

Conçue à la fois pour la promenade familiale et les utilisations sportives, la limite de la Joëlette dépend seulement des possibilités des accompagnateurs !

Facilement pliable, elle se range dans le coffre de la voiture.

En route pour l'aventure !

Rester chez soi en toute sécurité et sérénité !

Dans nos deux magasins à **Mulhouse** (zone commerciale de Morschwiller-le-Bas, à côté de Leroy Merlin) et **Colmar** (en face de l'hôpital Pasteur), retrouvez votre espace de conseil et de présentation d'une large gamme de produits :

- Matériel de maintien à domicile
- Orthopédie, compression veineuse, chaussures de confort, semelles
- Prothèses mammaires, prothèses capillaires et foulards
- Articles de confort
- Matériels pour professionnels

Créer un avis !
Mulhouse : 03 89 44 05 66 - Colmar : 03 89 30 13 13
www.airadomicile.com

Plateforme #2017Agireensemble : c'est parti !

À quelques mois des élections de 2017, l'Association des Paralysés de France lance sa plateforme collaborative nommée "#2017Agireensemble" ouverte à toutes et tous, pour co-construire les propositions que l'association portera auprès des candidats à l'élection présidentielle et aux législatives de 2017.

Aujourd'hui, pour un nombre croissant de personnes les besoins essentiels ne sont plus assurés. Face à cette urgence sociale, les pouvoirs publics n'apportent aucune réponse satisfaisante ; pire, ils « jouent » les populations les unes contre les autres. Cette opposition qui ne mène à rien doit cesser !

C'est pourquoi, l'APF lance cette **démarche participative**, dans une approche ouverte, où toutes les citoyennes et citoyens, toutes les associations et organisations sont appelés à contribuer en proposant des solutions et réflexions pour construire une société solidaire, ouverte à toutes et à tous.

Concrètement, la plateforme 2017agireensemble.fr propose, à partir de problèmes partagés par tous, des causes et des solutions sur une dizaine de thématiques : droits, logement, mobilité, santé, loisirs, éducation, vie familiale, vie affective et sexuelle, emploi et ressources...

Chacune et chacun, après s'être inscrit sur la plateforme, pourra voter sur les propositions, les compléter ou en faire de nouvelles. Des contributions qui peuvent également être collectives.

Cette mobilisation, d'une ampleur sans précédent s'étendra jusqu'aux élections législatives. Toutefois, une synthèse des contributions sera réalisée au premier trimestre 2017, et soumise aux candidats à l'élection présidentielle.

N'hésitez plus, agissez ensemble dès maintenant et inscrivez-vous sur la plateforme !

#2017Agireensemble
2017agireensemble.fr
#Faites campagne pour vos idées !

#2017 Agir ensemble

Pour une société solidaire, ouverte à toutes et à tous
Avec l'APF, faites campagne pour vos idées sur 2017agireensemble.fr

Accessibilité : un "décret sanctions" petit bras

Article paru dans la lettre interne d'information de l'APF, "En direct / APF" n°56, juin/juillet 2016.

Près de 8 mois après la date limite de dépôt des agendas d'accessibilité programmée (Ad'ap), un décret précise enfin comment les pouvoirs publics pourront, et non devront, contrôler et sanctionner les contrevenants. La sanction financière ne sera prononcée qu'après deux courriers d'avertissement.

Même pas peur... Il aura fallu attendre près de huit mois après la date limite, théorique, de dépôt des Ad'ap pour que le "décret sanctions" soit enfin publié au Journal officiel, le 13 mai. Et les quelques 260000 établissements recevant du public (ERP) qui ne sont pas encore couverts par un Ad'ap n'ont pas grand-chose à craindre de ce texte... *"Il n'impose pas aux préfetures d'effectuer des contrôles ; il précise simplement la procédure qu'elles devront suivre*, souligne Nicolas Mérille, conseiller national accessibilité et conception universelle. *Cela change tout. Je doute qu'elles se saisissent largement de cette possibilité alors qu'elles peinent déjà à remplir leurs autres missions, faute d'effectifs suffisants."*

Six mois pour déposer un Ad'ap

Les agents pourront donc demander, par courrier recommandé avec accusé de réception, au gestionnaires d'un ERP de justifier, dans un délai d'un mois, que son établissement est accessible ou qu'il est couvert par un Ad'ap. Mais s'il n'a pas encore déposé son agenda, il ne sera pas puni dès lors qu'il s'engage à le déposer sous six mois maximum. En l'absence de réponse ou si les pièces fournies ne sont pas jugées satisfaisantes, un second courrier recommandé le mettra en demeure de produire des justificatifs probant dans un délai de deux mois. S'il ne s'exécute pas après ces deux courriers d'avertissement, il se verra appliquer une sanction pécuniaire : 1500€ ou 5000€, selon la taille de l'établissement, en cas de non dépôt d'Ad'ap ; 1500€ ou 2500€ si les documents demandés ne sont pas fournis ou sont erronés. Pas vraiment de quoi faire peur... Mais demeure le risque de sanction pénale suite à une plainte d'un particulier : jusqu'à 45000€ d'amende contre une personne physique (exemple : boulanger de quartier), et jusqu'à 225000€ contre une personne morale.

Si vous souhaitez passer à l'action, adressez-vous à votre délégation qui dispose du guide *Comment porter plainte ?*

La vraie différence dans sa vie, c'est vous.

Faire un Legs, une donation ou une assurance-vie est un acte de grande générosité, qui revêt une symbolique forte et fait écho à une histoire et des attentes propres.

Nous sommes à votre écoute pour comprendre le sens de votre démarche et vous accompagner, en toute confidentialité, autour du projet qui vous tient à cœur.

L'APF forme une « Famille de Cœur » avec ses bienfaiteurs où l'on maintient au fil des années les liens tissés dans le but ultime d'aider des enfants et des adultes en situation de handicap.



➔ Demande de documentation gratuite et confidentielle sur les legs, donations et assurances-vie

À retourner sous enveloppe affranchie à : Délégation Départementale APF - Mauricette HUG
70 rue des Merles - 68100 Mulhouse

M^{me} M^{lle} M. Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. ➔ Je souhaite être contacté(e) entre h et h.



➔ **Contactez Mauricette HUG**
Tél : 03 89 46 46 17
Email : mauricette.hug@apf.asso.fr



En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association.



Bon d'adhésion et/ou d'abonnement FAIRE FACE nouvelle formule

Vous pouvez aussi adhérer à l'APF et vous abonner à Faire Face via notre site internet : www.apf.asso.fr

OUI, je souhaite :

- 1 OU
- 2 OU
- 3

adhérer à l'APF* et m'abonner pour un an au magazine FAIRE FACE nouvelle formule au prix de spécial de 47 €

adhérer pour un an à l'APF à 25 €* (prix de l'adhésion seule, sans abonnement)

m'abonner pour 1 an au magazine FAIRE FACE nouvelle formule à 33 € (prix de l'abonnement seul, sans adhésion)

** Pour bénéficier de tous les avantages liés à mon abonnement Faire Face, je vous communique mon adresse email :

.....@.....

DHNA15+AFAA15	€
DHND15	€
2AFN15	€
TOTAL de mon règlement :	€

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2015

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation départementale APF ou sous enveloppe sans affranchir à : APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

FDD2015	L'adhésion est individuelle
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M ^{lle}	Nom/Prénom
Adresse	
Code postal [] [] [] [] [] Ville	
E-mail (facultatif)	
Ci-joint mon règlement par :	
<input type="checkbox"/> chèque bancaire <input type="checkbox"/> chèque postal	à l'ordre de l'Association des Paralysés de France

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% de leur montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant votre nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.

conseil • vente • location équipement de santé

➔ pour le **professionnel**
➔ pour le **particulier**

LCM ALSACE ■ REHA-LOC
LE CARRE MEDICAL®

2, rue Paul Rohmer - Z.A. Eckbolsheim - STRASBOURG
85, route de Bischwiller - HAGUENAU
Tel. 03 90 20 29 47

www.apf.asso.fr

Délégation Départementale du Bas-Rhin
13 rue d'Obernai - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 28 29 30
email : dd.67@apf.asso.fr
blog : dd67.blogs.apf.asso.fr
<https://www.facebook.com/ddapf67>

Délégation Départementale du Haut-Rhin
70 rue des Merles - 68100 Mulhouse
Tél. 03 89 46 49 36
email : dd.68@apf.asso.fr
blog : dd68.blogs.apf.asso.fr
<https://www.facebook.com/apf.hautrhin>

FOCUS SUR LE CONSEIL APF DE RÉGION (CAPFR)

L'organisation de l'Association des Paralysés de France s'est calquée sur les nouvelles régions politiques et administratives créées suite à la loi du 17 décembre 2014 qui a consacré une nouvelle carte des régions françaises.

Les 3 régions, Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine ont fusionné pour donner naissance à une grande région de 10 départements, de 5.549.000 habitants. Les 3 conseils APF de région ont donc décidé de s'unir pour satisfaire aux exigences de cette nouvelle organisation.

Le 11 janvier 2016, le Conseil APF de Région a procédé à l'élection du Représentant APF de la Région Alsace/Champagne Ardenne/Lorraine.

A été élu à la majorité des voix :



Michel HAEMMERLE
Représentant APF de la Région
Alsace/Champagne-Ardenne/Lorraine
Titulaire

Dans sa nouvelle organisation, le Conseil APF de Région a la possibilité de proposer plusieurs représentants suppléants. Le Conseil APF de Région a fait le choix d'élire un suppléant sur chaque ancienne région.

Sont élus :



Suzanne BARBENSON
Représentante APF de Région
Suppléante



Francis FOURQUET
Représentant APF de Région
Suppléant

Siègent au Conseil APF de Région Alsace/Champagne-Ardenne/Lorraine :

Pour les Conseils APF de Département (CAPFD) :

Pour le CAPFD 08 :
Alain ANTOINE

Pour le CAPFD 10 :
Francis FOURQUET
Jérôme PHILIPS

Pour le CAPFD 51 :
Bernadette MARCHAND
Rémy LEDOUBLE

Pour le CAPFD 52 :
François THIRIOT

Pour le CAPFD 54 :
Agnès DONZELLE
Sylvie GOULIN

Pour le CAPFD 55 :
Jean-Michel CORRIAX

Pour le CAPFD 57 :
Suzanne BARBENSON

Antoine GENY
Pour le CAPFD 67 :
Isabelle SCHEUER
Rolf ENSMINGER

Pour le CAPFD 68 :
Bernard DEVILLE
Michel HAEMMERLE

Pour le CAPFD 88 :
Jean-Claude SCHNEIDER

Pour les membres des Commissions Nationales :

Badia ALLARD
Georges BARTHEL
Evelyne GOZZI
Jennifer HENTZEIN
Christine LAROQUE

Les missions du CAPFR



PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
dans le respect de la charte APF et de l'expression des adhérents,

Les membres du CAPFR sont garants de la mise en œuvre régionale
des orientations associatives et politiques nationales de l'APF,
à travers les trois missions :



En particulier, le Conseil APF de Région définit les orientations politiques pour quatre domaines, et ce, dans le cadre des orientations nationales et des modalités définies par le CA :

La représentation politique :

- Organise et coordonne la représentation politique régionale de l'APF
- Assure le lien et le suivi entre les différents représentants APF dans les instances locales externes ou internes.

La vie associative :

- Contribue à la dynamisation des groupes thématiques régionaux
- Soutient les conseils APF de département en difficulté, à leur demande
- Contribue à la recherche de solution amiable en cas de situation conflictuelle

Le soutien et l'accompagnement des acteurs associatifs :

- Apporte sa contribution à la valorisation des élus et des bénévoles, notamment en participant au processus d'élaboration et de validation du plan de formation.

Le développement de la présence APF :

- Contribue à définir l'évolution des actions associatives et de l'offre de service sur l'ensemble de la région : réponses aux attentes et besoins.

Enfin, en lien avec le directeur régional et le comité de gestion régional :

Contribue au dialogue de gestion concernant :

- les actions associatives sur la région
- les projets à dimension régionale soumis au Conseil d'Administration